

Nos partenaires



Le Centre National de
la Propriété Forestière de
Nouvelle-Aquitaine

Établissement public à caractère administratif.
Présent dans chaque région, il a compétence pour
développer et orienter la gestion forestière des bois
et forêts privées.

Le GDF 79 bénéficie de son appui technique et
logistique lors de la mise en œuvre de ses
différentes actions.



Le Conseil Départemental des
Deux-Sèvres accompagne
financièrement les projets du
GDF 79



Le crédit agricole participe à la
réalisation d'actions du GDF 79

Contacts

Groupement de Développement Forestier des Deux-Sèvres

Les Ruralies
CS 80004
79231 PRAHECQ Cedex



Tél : 05 49 77 16 43
Email : asso.gdf79@gmail.com



**En adhérant au GDF 79,
vous recevez gratuitement :**

- des conseils personnalisés pour la gestion et
l'amélioration de vos parcelles boisées.
- les invitations aux réunions d'informations et de
formations techniques organisées sur le département,
- le bulletin d'informations trimestriel.



Groupement de Développement Forestier des Deux-Sèvres



Le GDF 79

Le Groupement de Développement Forestier des Deux-Sèvres est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Il a été créé en **mai 1983** à l'initiative d'une quinzaine de propriétaires forestiers désireux de mieux gérer leur patrimoine boisé.



Il compte à ce jour **180 adhérents**, toutes surfaces de forêts confondues.

L'adhésion est ouverte à toute personne, propriétaire de bois ou non après accord du conseil d'administration.

La surface cumulée des massifs appartenant à ses adhérents représente aujourd'hui près de **20 % de la surface forestière privée du département**.

Les missions du GDF 79

- Conseiller les adhérents sur la gestion de leurs bois et de leur patrimoine forestier,
- Proposer des stages de formation et des réunions d'information afin de diffuser les techniques sylvicoles adaptées au essences du département,
- Contribuer au développement de la gestion forestière durable et de la biodiversité (protection des sols, certification PEFC),
- Développer des supports pédagogiques tels que les trois marteloscopes installés sur le département, outils permettant de simuler, de manière ludique, l'impact de l'éclaircie qui vient d'être marquée,



- Accompagner les propriétaires qui souhaitent vendre des petits lots de bois et ainsi se regrouper pour en faciliter la vente,
- Entretenir « les Deux-Sèvres à travers bois » parcours pédagogique à la découverte de la gestion de la forêt. Créé en 1993 à Melle, accès libre à tout moment de l'année.
- Favoriser les échanges entre apiculteurs et forestiers à travers une convention signée entre les parties.

Le Conseil d'administration

Jean-Claude VIAUD, président
Bernard SCHUMACHER, président d'honneur
Brigitte BONNISSEAU, vice-présidente
Michel BRUNET, trésorier
Louis MIGEON, trésorier adjoint
Danielle RATHONIE, secrétaire
Gonzague de BEAUREGARD, secrétaire adjoint

Administrateurs

André CORNU
Jean-Louis GACOUGNOLE
Jacques GIRE
Guy LIAUD
Jean-Noël POINCET
Jean-Michel SERVANT

